

Permanences d'été 2017 : halte aux interprétations abusives !

Les obligations de service des personnels d'éducation sont définies dans la circulaire de missions du 28 août 2015. Pourtant, certains chefs d'établissement verraient bien leur(s) CPE jouer les prolongations jusqu'au 17 juillet 2017...

[Lire l'analyse du SE-Unsa](#)

Violences scolaires : quand une politique dérape...

Fatiha Boudjahlat, secrétaire nationale du MRC, met en accusation l'institution scolaire dans sa gestion des phénomènes de harcèlement dans les EPLE. Parmi les personnels incriminés, les CPE reviennent à plusieurs reprises dans son article polémique. Une vision caricaturale et irrespectueuse du métier qui mérite un droit de réponse.

[En savoir plus](#)

Nouveau collègue : une CPE à fond dans la pédagogie !

Les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) sont l'un des dispositifs marquants de la réforme du collège. Les CPE sont invités à y prendre part, en collaboration avec les enseignants. Une collègue a saisi cette opportunité dans l'académie de Paris et le résultat est au rendez-vous.

[Lire la suite](#)

Mutations inter-académiques : c'est parti !

se-[unsas.org](http://se-unsas.org)

Ma mu'
je m'en
occupe !

La note de service ministérielle traitant du MNGD 2017 (Mouvement national à gestion déconcentrée) a été publiée au BOEN du 10 novembre. C'est le début d'un dispositif qui nous tiendra en haleine jusqu'à la mi-mars. Pour ne rien rater des moments-clés et vous apporter les conseils les plus stratégiques, les militants du SE-Unsa sont là !

[Demander un suivi personnalisé](#)

Retrouvez-nous sur www.se-unsas.org et sur les réseaux sociaux

